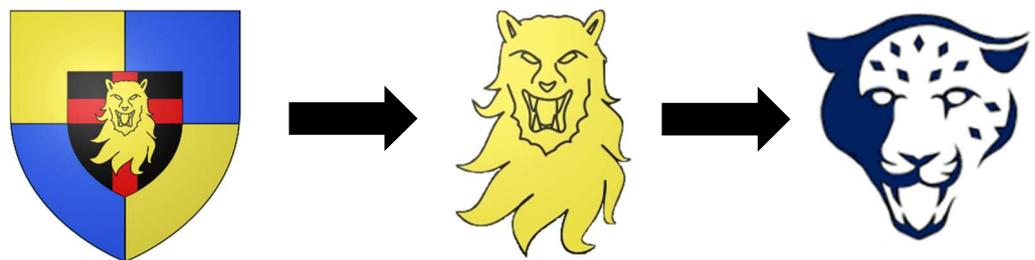


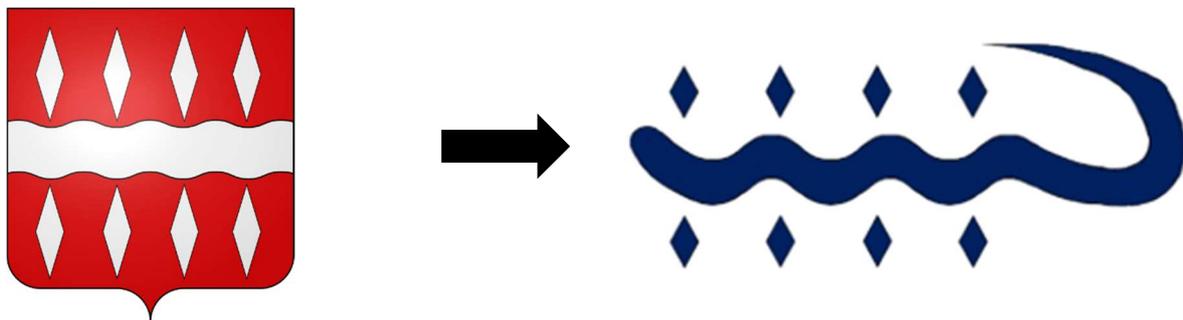
Le léopard

Le léopard est le résultat de l'intégration du blason de la commune de Couvin et du blason de la commune de Viroinval afin de créer une entité unique et unificatrice.

On retrouve ainsi la tête de léopard héraldique du blason de Couvin, qui provient, en partie, de l'insigne de la Brigade du Lieutenant Général Jean-Baptiste Piron, figure historique de Couvin :



On retrouve également les 8 losanges du blason de Viroinval, constituant les « taches » du corps du léopard, ainsi que la ligne ondulée du blason de Vironval, formant la queue du léopard :



Le léopard du logo et de l'écusson est ainsi créé à partir de la fusion de ces deux éléments :

Les éléments de Couvin (« tête de léopard ») et de Viroinval (« queue et tâches ») sont situés à la même hauteur sur le léopard, symbolisant l'égalité entre les deux communes. Ils sont également placés selon la position géographique des communes, à savoir Couvin à l'ouest et Viroinval à l'est.

La mâchoire du léopard forme l'image d'un bouclier symbolisant la complémentarité du caractère répressif et du caractère préventif et protecteur, qui caractérise les missions de la police.

Les taches de la tête du léopard sont également en forme de losange pour maintenir une cohérence visuelle avec les taches du corps du léopard, issues du blason de Viroinval.

La queue du léopard ondule trois fois, formant ainsi trois creux représentant les « 3 Vallées » qui caractérisent la région de la Zone de Police des 3 Vallées, et qui sont à l'origine de son nom.

Le léopard est composé de la couleur bleue et de la même couleur que les bâtiments propres à la Zone, en arrière-plan, à savoir le blanc.

Ainsi, si le léopard symbolise l'union entre les deux communes, plutôt que la simple addition, le logo et l'écusson représentent le fait que, en partageant la même couleur, la Zone est active et intégrée à part entière dans la communauté formée par les deux communes, et n'est donc pas séparée de celle-ci.



De plus, La Zone reste clairement distincte et visible du fait de sa nature particulière de service de police, ce qui est réalisé ici par la couleur bleue, associée avec les services de police, et rendant le léopard très visible, en contraste avec le blanc).

La posture du léopard est dynamique, de manière protectrice devant les bâtiments représentant la Zone, et prêt à bondir tout moment, à l'instar des membres du personnel de la Zone qui demeurent réactifs et prêts à intervenir afin de défendre et d'assister les citoyens et/ou leurs collègues.

De manière générale, les qualités associées avec le léopard sont la versatilité et l'adaptabilité, le pragmatisme et l'efficacité, la puissance et la

détermination, l'observation et la réactivité ainsi que le fait d'être actif de jour comme de nuit.

Ces qualités reflètent également la méthode d'application concrète des valeurs de la Police intégrée et de la ZP 3 Vallées, attendue par la hiérarchie et réalisée par les membres du personnel de la Zone.

Les bâtiments propres à la Zone repris dans le logo et l'écusson sont :

Château de Boussu-en-Fagnes



Eglise St-Germain



Eolienne de Couvin



Château de Nismes



Château de Vierves-sur-Viroin



Les châteaux reflètent également le caractère protecteur et la pérennité des services de police.

La croix de l'église a été retirée et n'apparaît pas sur le logo. Le bâtiment n'a dès lors plus une connotation religieuse (ce qui serait contraire, entre autres, à la laïcité et à la neutralité des services de police) mais plutôt une connotation historique.

L'éolienne symbolise le progrès et le respect de l'environnement.

Le ciel et le symbole du logotype de la Police Intégrée

La couleur bleu foncé du « ciel » peut symboliser à la fois le travail de jour et le travail de nuit des membres de la police. Dans la même optique, le symbole du logotype de la Police Intégrée peut également, couplé avec le « ciel » bleu, représenter le soleil et, en particulier, la lune.

La couleur du léopard (blanc et bleu) est la même que celle du symbole du logotype utilisé dans le signe distinctif de la Zone, et ce, afin de garder une cohérence au niveau de l'identité visuelle.